

10

BONNES RAISONS

POUR NE PAS SE

SYNDIQUER



RAISON 1

LES SYNDICATS, C'EST RINGARD !

Si vous pensez que les syndicats ne sont pas adaptés aux problèmes de notre époque, alors il ne tient qu'à vous pour que ça change.

Comment ? Eh bien la meilleure façon, c'est d'y adhérer en masse et ainsi vous aurez tout le poids nécessaire pour modifier ce que vous trouvez ringard.

Et croyez-le ou non, à la **CFE-CGC**, nous sommes preneurs !



RAISON 2

JE N'AI PAS LE TEMPS

C'est sûr, on n'a jamais le temps. Sauf que, quand on a un problème, on est content de trouver un syndicaliste qui a le temps de vous aider.

Au fait, vous êtes-vous demandé comment il fait, lui, pour le trouver, ce temps qu'il vous consacre ?



RAISON 3

CELA RISQUE DE NUIRE A MA CARRIERE

La seule chose qui puisse nuire à une carrière, c'est le manque de compétence ou la faute professionnelle. Si vous vivez honnêtement votre appartenance syndicale et votre rôle de syndicaliste, comme c'est la règle à la **CFE-CGC**, personne ne vous en fera grief, au contraire.



C'EST TROP CHER

La cotisation à un syndicat, c'est comme une assurance auto : ça coûte cher jusqu'au jour où on a un accident. Et dans la vie professionnelle, qui peut jurer qu'il n'aura jamais d'accident ?

Alors, quand on peut assurer une auto, on peut assurer sa propre personne pour moins cher en se syndiquant. D'autant plus que la cotisation syndicale, elle, est déductible des impôts à 66%.

RAISON 4

RAISON 5

JE PREFERE TRAITER DIRECTEMENT AVEC MA HIERARCHIE

Tant mieux, mais il se peut que la hiérarchie en question refuse de vous écouter ou vous écoute sans vous entendre. Dans ces cas-là, rappelez-vous que l'union fait la force et ce n'est pas qu'une devise sur les armoiries de la Belgique...



LES SYNDICATS SONT POLITISES

La **CFE-CGC**, pour ne parler que d'elle, défend les intérêts professionnels et sociaux des salariés qu'elle représente, par ses compétences économiques et sociales à l'exclusion de toute considération politique (comme d'ailleurs philosophique et religieuse). Nos militants viennent d'horizons différents et la couleur d'un gouvernement n'a jamais été un frein pour lui dire ses quatre vérités, quand nous estimons sa politique néfaste pour le salarié.

RAISON
6

JE NE VEUX PAS M'ENGAGER

Quelle tentation de se dire : « je suis au-dessus de la mêlée ! ». Mais c'est trop tard, dès la signature de votre contrat de travail, vous vous êtes engagé. Après, vous avez le choix entre subir sans broncher ou vous associer à ceux qui ont les mêmes problèmes que vous et qui se sont donnés les moyens de réagir et d'agir ensemble dans les situations difficiles.

RAISON
9

RAISON
7

DEFILER DANS LA RUE EN HURLANT DES SLOGANS, CELA NE ME DIT RIEN

A nous non plus. Et vous seriez surpris de savoir qu'un syndicat emploie ses délégués à bien d'autres missions : juge prud'homal, conseiller du salarié, administrateur salarié, membre de la commission départementale de la prévention routière, de la commission des titres, de la commission nationale de la formation au sein de l'Education nationale... Voilà quelques rôles pour lesquels la **CFE-CGC** est mise à contribution.

RAISON
10

CE SONT LES LEADERS QUI DECIDENT ET LA BASE DOIT EXECUTER

A la **CFE-CGC**, nous ne sommes pas un syndicat où des chefs balancent des mots d'ordre que la base militante doit appliquer sans discuter et sans réfléchir.

Les armes favorites de la **CFE-CGC**, que sont le dialogue, le compromis, la concertation et la négociation, et qui ont permis de gagner bien des combats dans les entreprises, font foi au sein même du fonctionnement de la **CFE-CGC**. Mais si vous préférez croire le contraire, vous êtes libres !



RAISON
8

LES SYNDICATS TRADITIONNELS SONT TROP MOUS

Ce n'est pas dans nos habitudes de casser du Mac Do, de facher du transgénique, de conspuer patrons et ministres en les mettant dans le « tous pourris ». A la **CFE-CGC**, nous préférons construire. Car, une fois que nous nous sommes bien défoulés à tout casser, il n'est pas sûr du tout que nous soyons en meilleure situation ensuite.

Si à la lecture de ces dix raisons, vous avez esquissé au moins un sourire, si vous vous êtes dit une seule fois « ils ont raison », ou si vous vous êtes laissé aller à penser « se syndiquer, tiens... Et pourquoi pas ? » Alors, il est encore temps d'avoir une discussion avec votre délégué **CFE-CGC**... ou de tourner la page pour en savoir plus !